

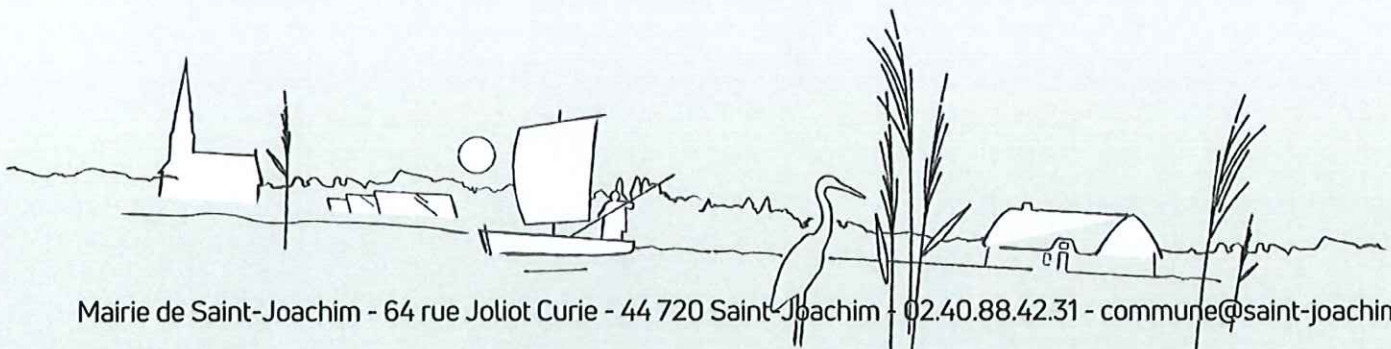


**pays
des
grandes
îles**

Saint-Joachim

Liste des délibérations

| Numéro délibération | Examiné le ... | Objet | Adopté à ... |
|---------------------|----------------|---|-------------------------------|
| RS/SC/25.A.A.1 | 20/01/2025 | Décisions Modificatives n°4 - Budget Espaces Locations | 23 voix Pour 3 Abstentions |
| RS/SC/25.A.A.2 | 20/01/2025 | Modifications des Autorisations de Programmes / Crédits de Paiements (AP/CP) - Exercice 2024 | 23 voix Pour 3 Abstentions |
| RS/SC/25.A.A.3 | 20/01/2025 | Crédits d'investissement 2025 - Budget Vente Énergie | 23 voix Pour 3 Abstentions |
| RS/SC/25.A.A.4 | 20/01/2025 | Crédits d'investissement 2025 - Budget Espaces Locations | 23 voix Pour 3 Abstentions |
| RS/SC/25.A.B.5 | 20/01/2025 | Attribution Marchés Publics - Construction Maison d'Assistants Maternels | 23 voix Pour 3 voix Contre |
| RS/SC/25.A.C.6 | 20/01/2025 | Subventions exceptionnelles de Solidarité au Secours Populaire Français en faveur de la population de Mayotte | Unanimité |
| RS/SC/25.A.D.7 | 20/01/2025 | Modification du tableau des effectifs | 23 voix Pour 3 Abstentions |



EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N/Réf : RS/SC/25.A.A.1.

Envoyé en préfecture le 21/01/2025

Reçu en préfecture le 21/01/2025

Publié le

ID : 044-214401689-20250120-25RSAA1-DE



L'an deux mil vingt-cinq, le vingt janvier à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la Présidence de Monsieur Raphaël SALAÛN, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 26

Date de convocation du Conseil : 14 janvier 2025

PRÉSENTS :

Monsieur SALAÛN Raphaël, Monsieur SALLÉ Philippe, Monsieur COCHY Jacques, Madame FISCHER Dominique, Monsieur AMISSE Michel, Madame BERTHO Nicole, Monsieur GONIDEC Denis, Madame CADORET Ghislaine, Madame HALGAND Marie-Anne, Monsieur VEILLAUD Roger, Monsieur ORAIN Claude, Monsieur CERCLÉ Gilles, Madame KERNEUR Lydie, Madame AOUSTIN Stéphanie, Madame PIONNEAU Natacha, Madame FADET Nathalie, Monsieur MARTIN Steven, Madame TIGER VAILLANT Anne, Monsieur AOUSTIN Alain, Monsieur DHONDT David, Monsieur MAHÉ Alain, Madame LEVRAY Catherine, Monsieur LONGUET Benjamin

EXCUSÉS AVEC POUVOIR :

Madame SABRASES Marie donnant pouvoir à Monsieur GONIDEC Denis
Madame MAHÉ Anne-Marie donnant pouvoir à Monsieur SALAÛN Raphaël
Monsieur VINCE Philippe donnant pouvoir à Monsieur AOUSTIN Alain

ABSENT SANS POUVOIR :

RETARD AVEC POUVOIR :

RETARD SANS POUVOIR :

Rapporteur : Monsieur SALAÛN Raphaël

Envoyé en préfecture le 21/01/2025

Reçu en préfecture le 21/01/2025

Publié le

ID : 044-214401689-20250120-25RSAA1-DE

S'LO

DELIBERATION - FINANCES

A1

Décisions Modificatives n°4 - Budget Espaces Locations

Le rapporteur indique au conseil municipal que des ajustements de crédits sont rendus nécessaires sur le budget annexe "espaces locations" comme indiqué dans le document annexé.

Il est par conséquent demandé à l'assemblée délibérante d'approuver cette décision modificative n°4 du budget annexe "espaces locations".

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2311.1 à 3, L.2312-1 à 4 et L. 2313-1 et suivants,

VU la délibération du Conseil Municipal en date du 18 mars 2024, approuvant le Budget Primitif de l'exercice en cours.

VU la délibération du Conseil Municipal en date du 15 avril 2024, approuvant la Décision Modificative n°1 de l'exercice en cours,

VU la délibération du Conseil Municipal en date du 1^{er} juillet 2024, approuvant la Décision Modificative n°2 de l'exercice en cours,

VU la délibération du Conseil Municipal en date du 16 décembre 2024, approuvant la Décision Modificative n°3 de l'exercice en cours,

CONSIDERANT la nécessité de procéder aux modifications de crédits pour effectuer dans de bonnes conditions, les opérations financières et comptables liées à l'activité de la commune,

Le Conseil Municipal,

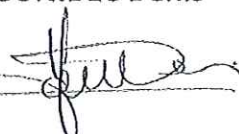
ADOpte la Décision Modificative n°4-2024 telle que précisée dans le document joint.

ADOPTÉ : à 23 voix Pour

à 3 Abstentions (Monsieur VINCE Philippe, Madame TIGER VAILLANT Anne, Monsieur Aoustin Alain)

Pour extrait conforme,
Monsieur GONIDEC Denis

Secrétaire



Monsieur le Maire

Raphaël SALAÜN



EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N/Réf : RS/SC/25.A.A.2.

Envoyé en préfecture le 21/01/2025

Reçu en préfecture le 21/01/2025

Publié le

ID : 044-214401689-20250120-25RSAA2-DE



L'an deux mil vingt-cinq, le vingt janvier à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la Présidence de Monsieur Raphaël SALAÛN, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 26

Date de convocation du Conseil : 14 janvier 2025

PRÉSENTS :

Monsieur SALAÛN Raphaël, Monsieur SALLÉ Philippe, Monsieur COCHY Jacques, Madame FISCHER Dominique, Monsieur AMISSE Michel, Madame BERTHO Nicole, Monsieur GONIDEC Denis, Madame CADORET Ghislaine, Madame HALGAND Marie-Anne, Monsieur VEILLAUD Roger, Monsieur ORAIN Claude, Monsieur CERCLÉ Gilles, Madame KERNEUR Lydie, Madame AOUSTIN Stéphanie, Madame PIONNEAU Natacha, Madame FADET Nathalie, Monsieur MARTIN Steven, Madame TIGER VAILLANT Anne, Monsieur AOUSTIN Alain, Monsieur DHONDT David, Monsieur MAHÉ Alain, Madame LEVRAY Catherine, Monsieur LONGUET Benjamin

EXCUSÉS AVEC POUVOIR :

Madame SABRASES Marie donnant pouvoir à Monsieur GONIDEC Denis
Madame MAHÉ Anne-Marie donnant pouvoir à Monsieur SALAÛN Raphaël
Monsieur VINCE Philippe donnant pouvoir à Monsieur AOUSTIN Alain

ABSENT SANS POUVOIR :

RETARD AVEC POUVOIR :

RETARD SANS POUVOIR :

Rapporteur : Monsieur SALAÛN Raphaël

| | |
|--------------------------------|---|
| DELIBERATION - FINANCES | |
| A2 | Modifications des Autorisations de Programmes / Crédits de Paiements (AP/CP) - Exercice 2024 |

Vu l'adoption de budget primitif 2024 et des AP/CP correspondantes.

Vu les consommations de crédits de l'exercice 2024 et la nécessité de modifier les AP/CP de la période.

Vu le document joint à la délibération reprenant les AP/CP sur la période 2022 - 2026

Le Conseil Municipal,

ENTENDU le rapporteur et après en avoir délibéré,

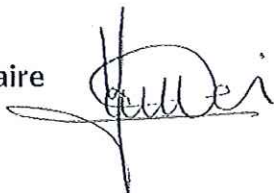
ADOpte les modifications apportées aux AP/CP sur la période 2022 - 2026.

ADOPTÉ : à 23 voix Pour
à 3 Abstentions (Monsieur VINCE Philippe, Madame TIGER VAILLANT Anne, Monsieur Aoustin Alain)

Pour extrait conforme,

Monsieur GONIDEC Denis

Secrétaire



Monsieur le Maire

Raphaël SALAÜN



Envoyé en préfecture le 21/01/2025

Reçu en préfecture le 21/01/2025

Publié le

ID : 044-214401689-20250120-25RSAA2-DE



EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N/Réf : RS/SC/25.A.A.3.

Envoyé en préfecture le 21/01/2025

Reçu en préfecture le 21/01/2025

Publié le

ID : 044-214401689-20250120-25RSAA3-DE



L'an deux mil vingt-cinq, le vingt janvier à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la Présidence de Monsieur Raphaël SALAÛN, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 26

Date de convocation du Conseil : 14 janvier 2025

PRÉSENTS :

Monsieur SALAÛN Raphaël, Monsieur SALLÉ Philippe, Monsieur COCHY Jacques, Madame FISCHER Dominique, Monsieur AMISSE Michel, Madame BERTHO Nicole, Monsieur GONIDEC Denis, Madame CADORET Ghislaine, Madame HALGAND Marie-Anne, Monsieur VEILLAUD Roger, Monsieur ORAIN Claude, Monsieur CERCLÉ Gilles, Madame KERNEUR Lydie, Madame AOUSTIN Stéphanie, Madame PIONNEAU Natacha, Madame FADET Nathalie, Monsieur MARTIN Steven, Madame TIGER VAILLANT Anne, Monsieur AOUSTIN Alain, Monsieur DHONDT David, Monsieur MAHÉ Alain, Madame LEVRAY Catherine, Monsieur LONGUET Benjamin

EXCUSÉS AVEC POUVOIR :

Madame SABRASES Marie donnant pouvoir à Monsieur GONIDEC Denis
Madame MAHÉ Anne-Marie donnant pouvoir à Monsieur SALAÛN Raphaël
Monsieur VINCE Philippe donnant pouvoir à Monsieur AOUSTIN Alain

ABSENT SANS POUVOIR :

RETARD AVEC POUVOIR :

RETARD SANS POUVOIR :

Rapporteur : Monsieur SALAÛN Raphaël

| DELIBERATION - FINANCES | |
|-------------------------|--|
| A3 | Crédits d'investissement 2025 - Budget Vente Énergie |

Le rapporteur informe le Conseil Municipal que les règles de la comptabilité publique M4 permettent à l'assemblée délibérante d'ouvrir des crédits nouveaux en investissement à hauteur de 25% des crédits d'investissements nouveaux votés sur l'exercice N-1.

AU VU des crédits consommés sur 2024,

AU VU des besoins budgétaires 2025, en attendant le vote du budget,

CONFORMEMENT aux règles indiquées, pour le budget 10601 « Vente Energie », sur l'exercice 2025, le tableau ci-dessous récapitule les possibilités offertes de crédits nouveaux

Budget 10601 « Vente Energie » - Crédits 2025

| Chapitre | Crédits votés au BP 2024 | RAR inscrits au BP 2024 | Crédits ouverts au titre de DM votées en 2024 | Montant Total à prendre en compte | Crédits pouvant être ouverts par l'assemblée délibérante au titre du L 1612-1 du CGCT |
|----------|--------------------------|-------------------------|---|-----------------------------------|---|
| | a | b | c | D=a+c | |
| 20 | 5 000.00 € | | | | |
| 21 | 1 640 000.00 € | 73 004.38 € | 200 000.00 € | 1 800 000.00 € | 450 000.00 € |
| 23 | | | | | |

Le Conseil Municipal,

DECIDE d'ouvrir pour le budget 10601 « Vente Energie »

Chapitre 21

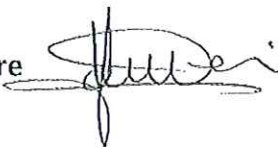
450 000 €

ADOPTÉ : à 23 voix Pour

à 3 Abstentions (Monsieur VINCE Philippe, Madame TIGER VAILLANT Anne, Monsieur AOUSTIN Alain)

Pour extrait conforme,
Monsieur GONIDEC Denis

Secrétaire



Monsieur le Maire

Raphaël SALAÜN

Envoyé en préfecture le 21/01/2025

Reçu en préfecture le 21/01/2025

Publié le

ID : 044-214401689-20250120-25RSAA3-DE

S²LO



EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 21/01/2025

Reçu en préfecture le 21/01/2025

Publié le

ID : 044-214401689-20250120-25RSAA4-DE



N/Réf : RS/SC/25.A.A.4.

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt janvier à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la Présidence de Monsieur Raphaël SALAÛN, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 26

Date de convocation du Conseil : 14 janvier 2025

PRÉSENTS :

Monsieur SALAÛN Raphaël, Monsieur SALLÉ Philippe, Monsieur COCHY Jacques, Madame FISCHER Dominique, Monsieur AMISSE Michel, Madame BERTHO Nicole, Monsieur GONIDEC Denis, Madame CADORET Ghislaine, Madame HALGAND Marie-Anne, Monsieur VEILLAUD Roger, Monsieur ORAIN Claude, Monsieur CERCLÉ Gilles, Madame KERNEUR Lydie, Madame AOUSTIN Stéphanie, Madame PIONNEAU Natacha, Madame FADET Nathalie, Monsieur MARTIN Steven, Madame TIGER VAILLANT Anne, Monsieur AOUSTIN Alain, Monsieur DHONDT David, Monsieur MAHÉ Alain, Madame LEVRAY Catherine, Monsieur LONGUET Benjamin

EXCUSÉS AVEC POUVOIR :

Madame SABRASES Marie donnant pouvoir à Monsieur GONIDEC Denis
Madame MAHÉ Anne-Marie donnant pouvoir à Monsieur SALAÛN Raphaël
Monsieur VINCE Philippe donnant pouvoir à Monsieur AOUSTIN Alain

ABSENT SANS POUVOIR :

RETARD AVEC POUVOIR :

RETARD SANS POUVOIR :

Rapporteur : Monsieur SALAÛN Raphaël

| DELIBERATION - FINANCES | |
|-------------------------|--|
| A4 | Crédits d'investissement 2025 - Budget Espaces Locations |

Le rapporteur informe le Conseil Municipal que les règles de la comptabilité publique M4 permettent à l'assemblée délibérante d'ouvrir des crédits nouveaux en investissement à hauteur de 25% des crédits d'investissements nouveaux votés sur l'exercice N-1.

AU VU des crédits consommés sur 2024,

AU VU des besoins budgétaires 2025, en attendant le vote du budget,

CONFORMEMENT aux règles indiquées, pour le budget 10602 « Espaces Locations », sur l'exercice 2024, le tableau ci-dessous récapitule les possibilités offertes de crédits nouveaux

Budget 10602 « Espaces Locations » - Crédits 2025

| Chapitre | Crédits votés au BP 2024 | RAR inscrits au BP 2024 | Crédits ouverts au titre de DM votés en 2023 | Montant Total à prendre en compte | Crédits pouvant être ouverts par l'assemblée délibérante au titre du L 1612-1 du CGCT |
|----------|--------------------------|-------------------------|--|-----------------------------------|---|
| | a | b | c | D=a+c | |
| 20 | | | | | |
| 21 | 388 000.00 € | 82 742.20 € | 200 000.00 € | 588 000.00 € | 147 000.00 € |
| 23 | 750 000.00 € | 270 137.19 € | 454 500.00 € | 1 204 500.00 € | 301 125.00 € |

Le Conseil Municipal,

DECIDE d'ouvrir pour le budget 10602 « Espaces Locations »

Chapitre 21 147 000 €

Chapitre 23 301 125 €

ADOPTÉ : à 23 voix Pour

à 3 Abstentions (Monsieur VINCE Philippe, Madame TIGER VAILLANT Anne, Monsieur Aoustin Alain)

Pour extrait conforme,
Monsieur GONIDEC Denis

Secrétaire



Monsieur le Maire

Raphaël SALAÜN



Envoyé en préfecture le 21/01/2025

Reçu en préfecture le 21/01/2025

Publié le

ID : 044-214401689-20250120-25RSAA4-DE



EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N/Réf : RS/SC/25.A.B.5.

Envoyé en préfecture le 21/01/2025

Reçu en préfecture le 21/01/2025

Publié le

ID : 044-214401689-20250120-25RSAB5-DE



L'an deux mil vingt-cinq, le vingt janvier à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la Présidence de Monsieur Raphaël SALAÛN, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 26

Date de convocation du Conseil : 14 janvier 2025

PRÉSENTS :

Monsieur SALAÛN Raphaël, Monsieur SALLÉ Philippe, Monsieur COCHY Jacques, Madame FISCHER Dominique, Monsieur AMISSE Michel, Madame BERTHO Nicole, Monsieur GONIDEC Denis, Madame CADORET Ghislaine, Madame HALGAND Marie-Anne, Monsieur VEILLAUD Roger, Monsieur ORAIN Claude, Monsieur CERCLÉ Gilles, Madame KERNEUR Lydie, Madame Aoustin Stéphanie, Madame PIONNEAU Natacha, Madame FADET Nathalie, Monsieur MARTIN Steven, Madame TIGER VAILLANT Anne, Monsieur Aoustin Alain, Monsieur DHONDT David, Monsieur MAHÉ Alain, Madame LEVRAY Catherine, Monsieur LONGUET Benjamin

EXCUSÉS AVEC POUVOIR :

Madame SABRASES Marie donnant pouvoir à Monsieur GONIDEC Denis
Madame MAHÉ Anne-Marie donnant pouvoir à Monsieur SALAÛN Raphaël
Monsieur VINCE Philippe donnant pouvoir à Monsieur Aoustin Alain

ABSENT SANS POUVOIR :

RETARD AVEC POUVOIR :

RETARD SANS POUVOIR :

Rapporteur : Monsieur SALAÛN Raphaël

| DELIBERATION - MARCHÉS PUBLICS | |
|--------------------------------|---|
| B5 | Attribution Marchés Publics - Construction Maison d'Assistantes Maternelles |

Le rapporteur indique au Conseil Municipal que dans le cadre de son projet de construction d'une Maison des Assistantes Maternelles, la Commune a confié au Cabinet MCA architecture une mission pour l'élaboration des travaux des différents lots dans le cadre de cette construction.

La procédure de consultation des entreprises pour réaliser les travaux d'agrandissement a été lancée. Ce marché comprend 12 lots pour un montant estimatif initial de 453 658.76 € HT :

- Lot 1 : Terrassement - démolition - Gros Œuvre
- Lot 2 : IET Ravalements
- Lot 3 : Charpente Bois - MOB
- Lot 4 : Couverture Bac acier
- Lot 5 : Menuiseries Extérieures Aluminium
- Lot 6 : Menuiseries Intérieures Bois - Signalétiques
- Lot 7 : Cloisons Sèches – Plafonds - Isolation
- Lot 8 : Carrelages Faiences
- Lot 9 : Revêtements sols souples
- Lot 10 : Peinture
- Lot 11 : Electricité
- Lot 12 : Plomberie – Chauffage - Ventilation

Le rapport d'analyse des offres remis par la maîtrise d'œuvre et après négociations, a permis de retenir les entreprises suivantes :

- Lot 1 : **Terrassement - démolition - Gros Œuvre**
CLEMENT ET FILS
SIRET 310 802 608 00045
Montant Hors Taxe 69 939.91 € HT
- Lot 2 : **ITE - Ravalements**
MORIN
SIRET 573 650 660 00216
Montant Hors Taxe 45 455.64 € HT
- Lot 3 : **Charpente Bois - MOB**
HERVY
SIRET 441 104 627 00019
Montant Hors Taxe 85 553.62 € HT
- Lot 4 : **Couverture Bac acier**
SAS SAMPERS
SIRET 351 957 337 00048
Montant Hors Taxe 32 334.62 € HT

| | |
|---|---|
| Envoyé en préfecture le 21/01/2025 Reçu en préfecture le 21/01/2025 Publié le ID : 044-214401689-20250120-25RSAB5-DE |  |
|---|---|

Lot 5 : Menuiseries Extérieures Aluminium

ERDRALU

SIRET 494 650 260 00016

Montant Hors Taxe 46 585.00 € HT

Lot 6 : Menuiseries Intérieures Bois - Signalétiques

HERVY

SIRET 441 104 627 00019

Montant Hors Taxe 22 900.00 € HT

Lot 7 : Cloisons Sèches - Plafonds - Isolation

HERVY

SIRET 441 104 627 00019

Montant Hors Taxe 45 300.00 € HT

Lot 8 : Carrelage - Faïences

OXXOM

SIRET 751 336 371 00024

Montant Hors Taxe 11 700.00 € HT

Lot 9 : Revêtements de sols souples

OXXOM

SIRET 751 336 371 00024

Montant Hors Taxe 8 500.00 € HT

Lot 10 : Peinture

RENAISSANCE

SIRET 402 620 033 00058

Montant Hors Taxe 6 994.48 € HT

Lot 11 : Electricité - Chauffage

AM3I PLUS

SIRET 505 182 154 00037

Montant Hors Taxe 37 900.00 € HT

Lot 12 : Plomberie Sanitaires – Ventilation

MOREAU GENIE CLIMATIQUE

SIRET 493 764 609 00027

Montant Hors Taxe 19 205.61 € HT

Il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer ces marchés aux entreprises les mieux-disantes pour ces 12 lots et d'autoriser le Maire à signer les marchés avec les entreprises retenues. Le montant total des travaux retenus s'établit à 432 368.88 € HT.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la consultation des entreprises spécialisées en la matière,

ENTENDU le rapporteur et après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

DECIDE d'attribuer le marché de travaux comprenant deux lots comme suit :

Envoyé en préfecture le 21/01/2025

Reçu en préfecture le 21/01/2025

Publié le

S²LOW

ID : 044-214401689-20250120-25RSAB5-DE

- Lot 1 : Terrassement - démolition - Gros Œuvre**
CLEMENT ET FILS
SIRET 310 802 608 00045
Montant Hors Taxe 69 939.91 € HT
- Lot 2 : ITE - Ravalements**
MORIN
SIRET 573 650 660 00216
Montant Hors Taxe 45 455.64 € HT
- Lot 3 : Charpente Bois - MOB**
HERVY
SIRET 441 104 627 00019
Montant Hors Taxe 85 553.62 € HT
- Lot 4 : Couverture Bac acier**
SAS SAMPERS
SIRET 351 957 337 00048
Montant Hors Taxe 32 334.62 € HT
- Lot 5 : Menuiseries Extérieures Aluminium**
ERDRALU
SIRET 494 650 260 00016
Montant Hors Taxe 46 585.00 € HT
- Lot 6 : Menuiseries Intérieures Bois - Signalétiques**
HERVY
SIRET 441 104 627 00019
Montant Hors Taxe 22 900.00 € HT
- Lot 7 : Cloisons Sèches - Plafonds - Isolation**
HERVY
SIRET 441 104 627 00019
Montant Hors Taxe 45 300.00 € HT
- Lot 8 : Carrelage - Faïences**
OXXOM
SIRET 751 336 371 00024
Montant Hors Taxe 11 700.00 € HT
- Lot 9 : Revêtements de sols souples**
OXXOM
SIRET 751 336 371 00024
Montant Hors Taxe 8 500.00 € HT
- Lot 10 : Peinture**
RENAISSANCE
SIRET 402 620 033 00058
Montant Hors Taxe 6 994.48 € HT
- Lot 11 : Electricité - Chauffage**
AM3I PLUS
SIRET 505 182 154 00037
Montant Hors Taxe 37 900.00 € HT

Envoyé en préfecture le 21/01/2025

Reçu en préfecture le 21/01/2025

Publié le

ID : 044-214401689-20250120-25RSAB5-DE

S²LO

Lot 1.2 : Plomberie Sanitaires - Ventilation

MOREAU GENIE CLIMATIQUE

SIRET 493 764 609 00027

Montant Hors Taxe 19 205.61 € HT

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer ces marchés, ainsi que tous documents y afférant.

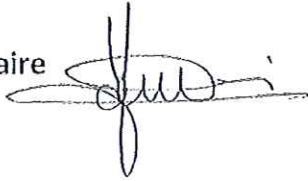
ADOPTÉ : à 23 voix Pour

à 3 voix Contre (Monsieur VINCE Philippe, Madame TIGER VAILLANT Anne, Monsieur Aoustin Alain)

Pour extrait conforme,

Monsieur GONIDEC Denis

Secrétaire



Monsieur le Maire



Raphaël SALAÜN

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N/Réf : RS/SC/25.A.C.6.

Envoyé en préfecture le 21/01/2025

Reçu en préfecture le 21/01/2025

Publié le

ID : 044-214401689-20250120-25RSAC6-DE



L'an deux mil vingt-cinq, le vingt janvier à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la Présidence de Monsieur Raphaël SALAÛN, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 26

Date de convocation du Conseil : 14 janvier 2025

PRÉSENTS :

Monsieur SALAÛN Raphaël, Monsieur SALLÉ Philippe, Monsieur COCHY Jacques, Madame FISCHER Dominique, Monsieur AMISSE Michel, Madame BERTHO Nicole, Monsieur GONIDEC Denis, Madame CADORET Ghislaine, Madame HALGAND Marie-Anne, Monsieur VEILLAUD Roger, Monsieur ORAIN Claude, Monsieur CERCLÉ Gilles, Madame KERNEUR Lydie, Madame AOUSTIN Stéphanie, Madame PIONNEAU Natacha, Madame FADET Nathalie, Monsieur MARTIN Steven, Madame TIGER VAILLANT Anne, Monsieur AOUSTIN Alain, Monsieur DHONDT David, Monsieur MAHÉ Alain, Madame LEVRAY Catherine, Monsieur LONGUET Benjamin

EXCUSÉS AVEC POUVOIR :

Madame SABRASES Marie donnant pouvoir à Monsieur GONIDEC Denis
Madame MAHÉ Anne-Marie donnant pouvoir à Monsieur SALAÛN Raphaël
Monsieur VINCE Philippe donnant pouvoir à Monsieur AOUSTIN Alain

ABSENT SANS POUVOIR :

RETARD AVEC POUVOIR :

RETARD SANS POUVOIR :

Rapporteur : Madame PIONNEAU Natacha

| | |
|--|--|
| DELIBERATION - ACTIONS SOCIALES | |
| C6 | Subventions exceptionnelles de Solidarité au Secours Populaire Français en faveur de la population de Mayotte |

En solidarité avec la population de Mayotte face au passage du Cyclone Chido, il est proposé au Conseil Municipal d'approuver une subvention exceptionnelle de 500 euros en faveur de la population de Mayotte frappée par cet évènement dramatique.

Sensible aux drames humains et aux dégâts matériels que cette catastrophe d'une ampleur exceptionnelle engendre, la commune tient à apporter son soutien et sa solidarité à la population de Mayotte.

Cette subvention transitera par le Secours Populaire Français.

ENTENDU le rapporteur et après en avoir délibéré,

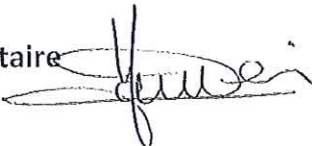
Le Conseil Municipal,

DECIDE d'allouer une subvention exceptionnelle de 500 euros en faveur de la population de Mayotte au Secours Populaire Français.

ADOPTÉ : à l'unanimité

Pour extrait conforme,

Monsieur GONIDEC Denis

Secrétaire 

Monsieur le Maire


Raphaël SALAUN

Envoyé en préfecture le 21/01/2025

Reçu en préfecture le 21/01/2025

Publié le

ID : 044-214401689-20250120-25RSAC6-DE



EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N/Réf : RS/SC/25.A.D.7.

Envoyé en préfecture le 21/01/2025

Reçu en préfecture le 21/01/2025

Publié le

ID : 044-214401689-20250120-25RSAD7-DE



L'an deux mil vingt-cinq, le vingt janvier à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la Présidence de Monsieur Raphaël SALAÛN, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 26

Date de convocation du Conseil : 14 janvier 2025

PRÉSENTS :

Monsieur SALAÛN Raphaël, Monsieur SALLÉ Philippe, Monsieur COCHY Jacques, Madame FISCHER Dominique, Monsieur AMISSE Michel, Madame BERTHO Nicole, Monsieur GONIDEC Denis, Madame CADORET Ghislaine, Madame HALGAND Marie-Anne, Monsieur VEILLAUD Roger, Monsieur ORAIN Claude, Monsieur CERCLÉ Gilles, Madame KERNEUR Lydie, Madame AOUSTIN Stéphanie, Madame PIONNEAU Natacha, Madame FADET Nathalie, Monsieur MARTIN Steven, Madame TIGER VAILLANT Anne, Monsieur AOUSTIN Alain, Monsieur DHONDT David, Monsieur MAHÉ Alain, Madame LEVRAY Catherine, Monsieur LONGUET Benjamin

EXCUSÉS AVEC POUVOIR :

Madame SABRASES Marie donnant pouvoir à Monsieur GONIDEC Denis
Madame MAHÉ Anne-Marie donnant pouvoir à Monsieur SALAÛN Raphaël
Monsieur VINCE Philippe donnant pouvoir à Monsieur AOUSTIN Alain

ABSENT SANS POUVOIR :

RETARD AVEC POUVOIR :

RETARD SANS POUVOIR :

Rapporteur : Monsieur GLOTAIN Julien

| DELIBERATION - PERSONNEL | |
|--------------------------|---------------------------------------|
| D7 | Modification du tableau des effectifs |

Le rapporteur expose au Conseil Municipal que dans un souci de prendre en compte les besoins des services, il est proposé au Conseil Municipal de modifier le tableau des effectifs comme suit :

- Création d'un poste d'adjoint technique territorial, à temps non complet, à raison de 30h30 annualisées à compter du 1^{er} février 2025.
- Suppression d'un poste d'adjoint technique territorial, à temps non complet, à raison de 29h15 annualisées à compter du 1^{er} février 2025.
- Création d'un poste d'adjoint technique territorial, à temps non complet, à raison de 27h15 annualisées à compter du 1^{er} février 2025.
- Suppression d'un poste d'adjoint technique territorial, à temps non complet, à raison de 23h annualisées à compter du 16/12/2024.

ENTENDU le rapporteur et après en avoir délibéré,

CONSIDÉRANT la hausse de la fréquentation du service restauration notamment les mercredis et pendant les vacances scolaires,

CONSIDÉRANT la réorganisation du service restauration scolaire suite à l'inaptitude définitive d'un agent,

CONSIDÉRANT la nécessité de nommer un agent référent satellite à la restauration de Pauline Kergomard,

Le Conseil Municipal,

APPROUVE sa proposition,

DECIDE de modifier le tableau des effectifs du personnel communal comme suit :

- Création d'un poste d'adjoint technique territorial, à temps non complet, à raison de 30h30 annualisées à compter du 1^{er} février 2025.
- Suppression d'un poste d'adjoint technique territorial, à temps non complet, à raison de 29h15 annualisées à compter du 1^{er} février 2025.
- Création d'un poste d'adjoint technique territorial, à temps non complet, à raison de 27h15 annualisées à compter du 1^{er} février 2025.
- Suppression d'un poste d'adjoint technique territorial, à temps non complet, à raison de 23h annualisées à compter du 1^{er} février 2025.

Envoyé en préfecture le 21/01/2025

Reçu en préfecture le 21/01/2025

Publié le

ID : 044-214401689-20250120-25RSAD7-DE

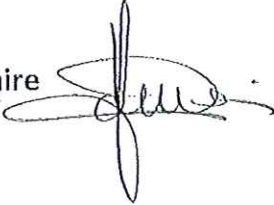


ADOPTÉ : à 23 voix Pour
à 3 Abstentions (Monsieur VINCE Philippe, Madame TIGER VAILLANT Anne, Monsieur
AOUSTIN Alain)

Pour extrait conforme,

Monsieur GONIDEC Denis

Secrétaire



Monsieur le Maire

Raphaël SALAÜN



Envoyé en préfecture le 21/01/2025

Reçu en préfecture le 21/01/2025

Publié le

ID : 044-214401689-20250120-25RSAD7-DE

